

■ **BÉCHY**

Détecter et éliminer les fuites d'air dans les maisons

Les déperditions énergétiques par fuite d'air et air renouvelé peuvent représenter de 20 à 25 % pour une maison non isolée.

C'est pour sensibiliser les habitants à ce problème que l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays Messin et la Communauté de Communes du Sud Messin organisent le 17 septembre prochain une démonstration d'un test d'étanchéité à l'air à Béchy.

Ce test, réalisé en conditions réelles sur une habitation, consiste à remplacer la porte d'entrée par une porte soufflante, munie d'un ventilateur. Une différence de pression est ainsi créée et permet de mettre en évidence les fuites d'air à l'intérieur de la maison. Le contrôle s'effectue avec une caméra thermique ou de la fumée. En fonction des résultats obtenus après la réalisation des travaux, l'habitation peut bénéficier d'une certification relative à l'efficacité énergétique (BBC, Effinergie, etc.) et/ou d'une attestation relative au respect de la réglementation thermique 2012.

La démonstration sera animée par un conseiller en énergie de l'ALEC du Pays Messin, dont les missions sont de conseiller de manière neutre, indépendante et gratuite les particuliers sur la rénovation énergétique. Cette animation sera aussi l'occasion de présenter les dispositifs d'aide aux particuliers souhaitant engager une rénovation énergétique.

Inscriptions : 03 87 50 82 21, paysmessin@eie-lorraine.fr